



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de
la Ville de Montréal-Est tenue virtuellement le 7 octobre 2021 à 19 h
conformément au décret 1020-2020 du 30 septembre 2020 tel que
modifié par l'arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services
sociaux du 2 octobre**

Présence (s) :

Monsieur Robert Coutu, maire
monsieur le conseiller Alain Dion - district 1
monsieur le conseiller Yan Major - district 2
monsieur le conseiller Claude Marcoux - district 3
monsieur le conseiller John Judd - district 4
monsieur le conseiller Michel Bélisle - district 5
madame la conseillère Anne St-Laurent - district 6

Absence (s) :

Sont également présents :

Madame Louise Chartrand, directrice générale
Me Roch Sergerie, avocat et greffier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.

Le maire, monsieur Robert Coutu, ayant constaté le quorum, ouvre la séance à 19 h 7.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

2.

Début : 19 h 7 Fin : 19 h 9

Aucune question n'a été posée par les citoyens présents.

ORDRE DU JOUR

3.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2021

202110-253

3.1

Il est proposé par monsieur le conseiller Yan Major,
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Marcoux

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 octobre 2021 tel que ci-après reproduit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 2. PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ORDRE DU JOUR**
 - 3.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 octobre 2021
- 4. PROCÈS-VERBAL**
 - 4.1 Aucun
- 5. DÉPÔT DE DOCUMENTS**
 - 5.1 Dépôt de l'état des résultats du vote référendaire - Règlement 58-2016-23-2
- 6. RAPPORT DES SERVICES**
 - 6.1 Protocole d'entente entre Transvrac Montréal-Laval inc. et la Ville de Montréal-Est pour le transport de neige pour la saison 2021-2022
 - 6.2 Ajustement de la subvention compensatoire du camp de jour pour les années 2021-2022-2023
 - 6.3 Demande de subvention auprès du Ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme « Appel de projets Culture et inclusion »
 - 6.4 Lettre d'appui pour le projet en sécurité alimentaire - Action Secours Vie d'Espoir
- 7. RÈGLEMENT**
 - 7.1 Aucun
- 8. CONTRAT**
 - 8.1 Contrat pour le projet DGTE-2021-05 - Campagne d'échantillonnage relatif au plomb et au cuivre pour le secteur résidentiel de la Ville de Montréal-Est- 176 913,18 \$ taxes incluses
 - 8.2 Contrat pour le projet TPST-2021-07 - Travaux de marquage de la chaussée - 39 167,27 \$ taxes incluses
 - 8.3 Octroi du contrat pour le projet TP 2021 - 05 A - Fourniture d'un chargeur sur roues neuf
 - 8.4 Octroi du contrat pour le projet TP 2021-20 A - Fourniture d'un (1) tracteur à trottoirs- 144 502.31 \$
 - 8.5 Octroi du contrat pour le projet TP 2021-22 A - Fourniture d'une (1) camionnette cabine simple 2022.
 - 8.6 Octroi d'un contrat de service à Novalta Construction pour procéder à la scarification de 9 sites afin d'y installer 9 ralentisseurs (dos d'âne) - 40 000 \$ \$, taxes incluses
- 9. PERSONNEL**
 - 9.1 Autorisation d'embauche de journaliers auxiliaires
 - 9.2 Nomination du directeur des travaux publics à titre de cogestionnaire de la direction de la gestion du territoire et environnement et versement d'une prime à titre de dédommagement pour la durée de cette cogestion
- 10. AIDE À DES ORGANISMES PUBLICS**
 - 10.1 Don de 1 065 \$ à la Légion royale canadienne, filiale 173, pour la cérémonie du jour du Souvenir
- 11. DIVERS**
 - 11.1 Aucun
- 12. AFFAIRE NOUVELLE**
 - 12.1 Aucun
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL DES CITOYENNES ET DES CITOYENS**
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL

4.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

5.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS DU VOTE RÉFÉRENDAIRE - RÈGLEMENT 58-2016-23-2

5.1

Le greffier dépose séance tenante l'état des résultats définitifs du vote référendaire du 12 septembre 2021 concernant le règlement 58-2016-23-2.

RAPPORT DES SERVICES

6.

PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE TRANSVRAC MONTRÉAL-LAVAL INC. ET LA VILLE DE MONTRÉAL-EST POUR LE TRANSPORT DE NEIGE POUR LA SAISON 2021-2022

202110-254

6.1

Considérant que le protocole d'entente avec Transvrac Montréal-Laval inc. pour le transport de neige de la saison 2020-2021 a été concluant.

Considérant qu'il est avantageux pour la Ville de Montréal-Est d'utiliser les services de l'OBNL Transvrac Montréal-Laval inc. pour le transport de neige pour la saison 2021-2022.

Il est proposé par monsieur le conseiller Yan Major,
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Marcoux

Et résolu

D'approuver le protocole d'entente entre la Ville de Montréal-Est et Transvrac Montréal-Laval inc. pour le transport de neige pour la saison 2021-2022.

D'autoriser le maire et le greffier à signer, au nom de la Ville de Montréal-Est, ce protocole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AJUSTEMENT DE LA SUBVENTION COMPENSATOIRE DU CAMP DE JOUR POUR LES ANNÉES 2021-2022-2023

202110-255

6.2

Considérant la Convention de partenariat pour l'organisation d'activités de loisirs et sociocommunitaires actuellement en vigueur entre la Ville de Montréal-Est et la Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles inc.

Considérant que la Ville de Montréal-Est désire soutenir les familles montréalaises.

Considérant que la Ville de Montréal-Est est soucieuse de mettre à la disposition de ses citoyens une offre de camp de jour sur son territoire qui soit accessible, tout en offrant une tarification préférentielle.

Considérant que la jeunesse est l'une des priorités pour la Ville de Montréal-Est.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De maintenir pour l'année 2021 et pour la durée du contrat, du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023, la grille tarifaire des camps de jour pour les résidents de Montréal-Est, soit

- Frais d'inscription - 15 \$/enfant ;
- Camp de jour - 30 \$/semaine ;
- Service de garde - 25 \$/semaine.

D'appliquer à ces tarifs un « Rabais pour la fratrie », permettant ainsi aux familles plus nombreuses d'avoir accès à des services de camp de jour à moindre coût, soit:

- Rabais hebdomadaire pour le 2e enfant - 10 \$
- Rabais hebdomadaire à partir du 3e enfant - 15 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME « APPEL DE PROJETS CULTURE

ET INCLUSION »

202110-256

6.3

Considérant que le Ministère de la Culture et des Communications offre une aide financière dans le cadre du programme « Appel de projets Culture et inclusion ».

Considérant que la date de fermeture pour déposer une demande est le 29 octobre 2021.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bélisle,
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Marcoux

Et résolu

De mandater madame Colleen McCullough, trésorière et directrice générale adjointe, pour déposer une demande de subvention auprès du Ministère de la Culture et des Communications et d'entériner cette dernière à signer, au nom de la Ville, tous les documents nécessaires au suivi de ladite demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LETRE D'APPUI POUR LE PROJET EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE - ACTION SECOURS VIE D'ESPOIR

202110-257

6.4

Considérant que les aînés et autres groupes vulnérables pourraient bénéficier d'aide pour acquérir de saines habitudes alimentaires.

Considérant que le projet d'Action Secours Vie d'Espoir permettrait d'aider grandement les populations vulnérables à mieux se nourrir et à adopter de nouvelles façons de faire qui leur permettrait de réduire les pertes, de connaître de nouveaux aliments et ainsi de varier leur alimentation.

Considérant que la Ville de Montréal-Est est soucieuse d'aider ses populations vulnérables avec cette démarche.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bélisle,
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

D'appuyer le projet d'Action Secours Vie d'Espoir auprès de la DRSP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÈGLEMENT

7.

CONTRAT

8.

CONTRAT POUR LE PROJET DGTE-2021-05 - CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE RELATIF AU PLOMB ET AU CUIVRE POUR LE SECTEUR RÉSIDENTIEL DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST- 176 913,18 \$ TAXES INCLUSES

202110-258

8.1

Considérant l'appel d'offres dans le cadre du projet DGTE-2021-05 - Campagne d'échantillonnage relatif au plomb et au cuivre pour le secteur résidentiel de la Ville de Montréal-Est.

Considérant que l'offre du plus bas soumissionnaire est conforme aux documents d'appel d'offres.

Considérant la recommandation de la direction de la gestion du territoire et environnement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Marcoux

Et résolu

D'autoriser une dépense de 176 913,18 \$ taxes incluses pour le projet DGTE-2021-05.

D'octroyer le contrat à Simo Management Inc. pour le montant de sa soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONTRAT POUR LE PROJET TPST-2021-07 - TRAVAUX DE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE - 39 167,27 \$ TAXES INCLUSES

202110-259

8.2

Considérant l'appel d'offres dans le cadre du projet TPST-2021-07 - Contrat pour travaux de marquage de chaussée.

Considérant que l'offre du plus bas soumissionnaire est conforme aux documents d'appel d'offres.

Considérant la recommandation de la direction de la gestion du territoire et environnement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire.

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,
Appuyé par monsieur le conseiller Yan Major

Et résolu

D'autoriser une dépense de 39 167,27 \$ taxes incluses pour le projet TPST-2021-07.

D'octroyer le contrat à Les Signalisations R.C. Inc. pour le montant de sa soumission.

D'autoriser l'affectation du surplus non affecté pour le montant de 28 184,41 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OCTROI DU CONTRAT POUR LE PROJET TP 2021 - 05 A - FOURNITURE D'UN CHARGEUR SUR ROUES NEUF

202110-260

8.3

Considérant l'appel d'offres public dans le cadre du projet TP 2021 - 05 A - Fourniture d'un chargeur sur roues neuf.

Considérant que l'offre du plus bas soumissionnaire est conforme aux documents d'appel d'offres.

Considérant la recommandation de la Direction des travaux publics d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,
Appuyé par monsieur le conseiller Yan Major

Et résolu

D'autoriser une dépense de 330 783,08 \$, taxes incluses, pour le projet TP 2021 - 05 A - fourniture d'un chargeur sur roues neuf.

D'octroyer le contrat à Brandt Tractor Ltd.

D'affecter cette dépense au fonds de roulement et de rembourser cette somme sur une période de dix ans.

D'autoriser un contremaître de la Direction des travaux publics à signer tout document utile au suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OCTROI DU CONTRAT POUR LE PROJET TP 2021-20 A - FOURNITURE D'UN (1) TRACTEUR À TROTTOIRS- 144 502.31 \$

202110-261

8.4

Considérant l'appel d'offres public dans le cadre du projet TP 2021-20 A - Fourniture d'un (1) tracteur à trottoir.

Considérant que l'offre du soumissionnaire est conforme aux documents d'appel d'offres.

Considérant la recommandation de la Direction des travaux publics d'octroyer le contrat au soumissionnaire.

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Dion,
Appuyé par monsieur le conseiller Yan Major

Et résolu

D'autoriser une dépense de 144 502.31 \$, taxes incluses, pour le projet TP 2021-20 A - Fourniture d'un (1) tracteur à trottoirs.

D'octroyer le contrat à Kubota Montréal (Lange Patenaude Équipement).

D'affecter cette dépense au fonds de roulement et de rembourser cette somme sur une période de cinq ans.

D'autoriser un contremaître de la Direction des travaux publics à signer tout document utile au suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OCTROI DU CONTRAT POUR LE PROJET TP 2021-22 A - FOURNITURE D'UNE (1) CAMIONNETTE CABINE SIMPLE 2022.

202110-262 8.5

Considérant l'appel d'offres public dans le cadre du projet TP 2021-22 A - Fourniture d'une (1) camionnette cabine simple 2022.

Considérant que l'offre du plus bas soumissionnaire est conforme aux documents d'appel d'offres.

Considérant la recommandation de la Direction des travaux publics d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Dion,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

D'autoriser une dépense de 57 474.85 \$, taxes incluses, pour le projet TP 2021-22 A - Fourniture d'une (1) camionnette cabine simple 2022.

D'octroyer le contrat à Jacques Olivier Ford inc.

D'affecter cette dépense au fonds de roulement et de rembourser cette somme sur une période de cinq ans.

D'autoriser un contremaître de la Direction des travaux publics à signer tout document utile au suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OCTROI D'UN CONTRAT DE SERVICE À NOVALTA CONSTRUCTION POUR PROCÉDER À LA SCARIFICATION DE 9 SITES AFIN D'Y INSTALLER 9 RALENTISSEURS (DOS D'ÂNE) - 40 000 \$ \$, TAXES INCLUSES

202110-263 8.6

Considérant les recommandations de la Direction des travaux publics.

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

D'octroyer un contrat de service à Novalta Construction pour scarifier 9 sites afin de les préparer à l'installation par la ville de 9 ralentisseurs (dos-d'âne) aux lieux suivants:

- devant le 70 avenue Champêtre ;
- devant le 109 avenue Lelièvre ;
- devant le 110 avenue Grande-Allée ;
- devant le 8 avenue Laurendeau ;
- devant le 55 avenue Laurendeau ;
- devant le 26 avenue Dubé ;
- devant le 85 avenue Dubé ;
- devant le 151 avenue Saint-Cyr ;
- Sur l'avenue de la Grande-Allée, entre la rue Prince-Albert et la rue Notre-Dame.

D'affecter à ce projet une somme de 40 000 \$ puisée à même le surplus non autrement affecté pour le paiement de cette dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL

9.

AUTORISATION D'EMBAUCHE DE JOURNALIERS AUXILIAIRES

202110-264 9.1

Considérant la demande de la Direction des travaux publics.

Considérant la recommandation de la Direction des ressources humaines.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bélisle,
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Marcoux

Et résolu

D'autoriser la Direction des ressources humaines de procéder aux démarches afférentes à l'embauche de six (6) journaliers auxiliaires au sein de la Direction des travaux publics pour une période de neuf (9) semaines.

D'autoriser les virements du surplus non autrement affecté aux divers postes budgétaires permettant de pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS À TITRE DE COGESTIONNAIRE DE LA DIRECTION DE LA GESTION DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT ET VERSEMENT D'UNE PRIME À TITRE DE DÉDOMMAGEMENT POUR LA DURÉE DE CETTE COGESTION

202110-265

9.2

Considérant la recommandation de la Direction des ressources humaines.

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De nommer monsieur Hugues Chantal à titre de cogestionnaire au sein de la Direction de la gestion du territoire et de l'environnement.

D'octroyer à celui-ci une majoration de salaire de 10% pour la durée de l'absence du directeur de la gestion du territoire et de l'environnement.

D'autoriser les virements du surplus non autrement affecté aux postes budgétaires requis pour pourvoir cette dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AIDE À DES ORGANISMES PUBLICS

10.

DON DE 1 065 \$ À LA LÉGION ROYALE CANADIENNE, FILIALE 173, POUR LA CÉRÉMONIE DU JOUR DU SOUVENIR

202110-266

10.1

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Marcoux
Et résolu

De donner 1 065 \$ à la Légion royale canadienne, filiale 173, pour la cérémonie du jour du Souvenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DIVERS

11.

AFFAIRE NOUVELLE

12.

13.

Début : 19 h 22 Fin : 19 h 35

Des questions ou interventions ont été reçues ou posées par les citoyens suivants durant la séance :

- Madame Diane Blais
- Monsieur Frédéric Casavant

LEVÉE DE LA SÉANCE

202110-267

14.

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Marcoux

Et résolu

De lever la séance à 19 h 36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ROBERT COUTU
Maire

ROCH SERGERIE, avocat
Greffier